



Commissariat à l'information et à la protection de la vie privée de la Nouvelle-Écosse

Meilleures pratiques pour les mots de passe

À FAIRE

- Utilisez des lettres majuscules, des chiffres et des symboles au milieu du mot de passe plutôt qu'au début ou à la fin.
- Utilisez au moins 12 caractères dans votre mot de passe; plus il est long, plus il est fiable.
- Faites en sorte que personne ne vous voit entrer votre mot de passe.
- Utilisez un gestionnaire de mots de passe sécurisé pour vous aider à gérer vos mots de passe, ou conservez votre mot de passe dans un endroit sûr si vous n'arrivez pas à vous en souvenir.

À NE PAS FAIRE

- N'utilisez pas une variation de vos anciens mots de passe; les anciens mots de passe pourraient servir à deviner votre mot de passe actuel.
- N'utilisez pas le nom d'une personne, le nom d'un animal domestique, le nom de quelque chose que vous aimez (p. ex. une chanson, une voiture), le nom d'un sport ou une date de naissance dans votre mot de passe.
- N'utilisez pas un mot de passe basé sur l'emplacement des clés sur le clavier.
- N'utilisez pas des noms courants ou des phrases courantes (p. ex. jetaime).
- N'utilisez pas le même mot de passe pour plusieurs comptes.

Les présentes lignes directrices sont adaptées d'une présentation de recherche sur les mots de passe donnée par la professeure Lorrie Cranor de l'université Carnegie Mellon.

AVIS

Les présentes lignes directrices sont présentées à titre d'information seulement et ne constituent pas une décision ou une conclusion par la commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de la Nouvelle-Écosse en ce qui a trait à toute question qui relève de sa compétence. Les présentes lignes directrices n'ont aucune incidence sur l'autorité, les tâches ou les fonctions de la commissaire par rapport à toute plainte, enquête ou autre question qui relève de sa compétence, toutefois la commissaire gardera l'esprit ouvert à cet égard.